

OXYMETAL : Création d'une filiale en Belgique

Le groupe OXYMETAL a signé un accord de partenariat industriel avec la société belge T.C.G. (Trailer Construction Grobbendonk), leader européen des petits équipements aéroportuaires non motorisés.

Selon les termes de cet accord, la société OXYMETAL BELGIUM NV, nouvellement créée, filiale à 100% de la société OXYMETAL S.A., reprendra le 31 mars 2006 les actifs industriels de la société T.C.G. :

- Les contrats de travail du personnel de production
- Les équipements industriels
- Le stock de matières premières
- Les encours de production
- Le bail des locaux de 7.000 m² couverts

L'effectif concerné est de 25 salariés, et le chiffre d'affaires annuel de 8 M€ environ.

L'objectif de ce partenariat est de permettre à la société T.C.G. de bénéficier de l'expertise industrielle du groupe OXYMETAL afin de réduire le prix de revient de ses produits et de se consacrer à leur conception et à leur commercialisation.

Implantée à 25 km d'Anvers, la société OXYMETAL BELGIUM NV bénéficiera d'une situation géographique privilégiée permettant au groupe OXYMETAL :

- D'étendre son activité sur la Belgique et la Hollande
- De mettre en place une « base avancée » de stockage matière
- D'optimiser les synergies avec son nouveau site de Tunisie, dans un contexte de production mondialisée

Coté au second marché depuis juin 1998, le groupe OXYMETAL est le leader de la découpe de pièces métalliques pour l'industrie, avec 18 sites industriels et un parc de 35 machines laser, sans égal dans le monde.

Tél. : 05 57 35 89 30 – Fax : 05 56 49 68 46

Code ISIN FR0000063018 – www.oxymetal.com

